

OMPI



WO/BC/18/5
ORIGINAL : anglais
DATE : 20 février 1998

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ DU BUDGET

Dix-huitième session
Genève, 23 et 24 mars 1998

AUTOMATISATION DU SYSTÈME DU PCT

Mémoire du Directeur général

1. Le document ci-joint (A/32/5) contient une proposition de projet extrabudgétaire d'automatisation du système du PCT, devant être financé par le fonds de réserve spécial pour les locaux supplémentaires et l'informatisation.
2. Le directeur général transmettra aux assemblées des États membres, avec ses propres observations, toutes remarques formulées par le Comité du budget.
3. *Le Comité du budget est invité à faire connaître son avis sur le contenu du document ci-joint et à recommander aux assemblées des États membres de prendre les décisions mentionnées au paragraphe 25 de ce même document.*

[Le document A/32/5 suit]